



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

séance extraordinaire du mardi 30 juin 2020, 19 h
en visioconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Personnel de l'école

Julie Desmarais, enseignante substitut
Valérie Girard, enseignante
Manon Giroux, enseignante
Mireille Cayer, éducatrice au service de garde
Marie-France Yelle, professionnelle
Lucie Mathieu, directrice

Parents

Pamela Dann
Caroline Delarosbil
Véronique Genest
Mélicca Vigneault

Public

Isabelle Beaudoin, parent
Annie Chamberland, parent
Isabelle Gamache, parent
Frédéric Gascon, parent
Geneviève Gélinas, parent
Nathalie Lacroix, parent
Michel Lalumière, parent
Luc Latulippe, parent
Danielle Manitta, parent
Josée Pépin, parent
Mylène Sarrazin, parent
Lidia Vaz, parent

ÉTAIENT ABSENTS:

Marie-Claude Archambault, parent
Stéphanie Comitini, enseignante

1. Ouverture de la séance

1.1 Présences et quorum

Mme Mélissa Vigneault constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 19 h 06. Mme Mélissa Vigneault explique le fonctionnement de la séance considérant la participation de plusieurs parents. Elle rappelle aux parents qu'une période de questions est prévue au point 6.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

CE 19/20-036

Mme Caroline Delarosbil propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15/06/20

CE 19/20-037

2.1 Adoption du procès-verbal du 15/06/20

Mme Pamela Dann propose d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

3. Suivi au procès-verbal du 15/06/20

Aucun suivi

4. Précision sur la liste des effets scolaires 2020-2021

Mme Lucie Mathieu mentionne que les coûts d'imprimerie ont été diminués à 32, 50\$ au lieu de 40\$ pour tous les groupes du primaire. Les groupes TSA sont à 37,50\$ et les groupes du préscolaire sont à 20\$.

5. Grille-matières, version amendée, PAI 5^e année 2020-2021

CE 19/20-038

Mme Lucie Mathieu explique le contexte de notre modèle 6 mois/4 mois. Ce modèle ne tient plus la route avec les nouvelles exigences du Ministère de l'Éducation. Un document explicatif sous forme de résolution est présenté par Mme Mélissa Vigneault.

Mme Véronique Genest demande si notre école débutera en anglais ou en français. Mme Lucie Mathieu explique que cette décision sera prise en fonction de l'affectation à venir des enseignants ainsi qu'en collaboration avec la direction de l'école avec laquelle nous serons jumelés.

Mme Pamela Dann demande des précisions sur le fonctionnement en cas de reconfinement. Mme Mathieu précise que l'enseignement serait fait de manière virtuelle et que les enseignants changeraient de groupe à chaque deux semaines.

Tous les membres du CÉ sont en accord avec l'adoption de la grille-matières amendée. Mme Marie-Claude Archambault avait communiqué son accord par écrit aux membres du CÉ avant la séance.

6. Questions du public

Mme Gélinas: Les enfants auront-ils un mois de plus en anglais avec ce modèle?

Rép.: Oui puisqu'ils vont changer de groupe à la mi-année soit le 25 janvier.

Mme Vaz: Pourquoi faisons-nous le PAI en 5^e année?

Rép.: Depuis quelques années, le Ministère a changé les règles au sujet de la passation des épreuves en 6^e année. Les élèves qui faisaient le PAI en 6^e année devaient maintenant passer les épreuves en janvier. Or, nos élèves n'avaient plus un réel 6 mois en français. Cela était un facteur de stress sur les élèves et sur les enseignants. En mettant le PAI en 5^e année, cela permet à nos élèves de 6^e de consolider les acquis du 3^e cycle et de mieux performer aux épreuves ministérielles.

Mme Manitta: Est-ce que des mesures supplémentaires ont été prévues pour l'an prochain considérant la fin d'année en visioconférence (pandémie)?

Rép.: De nouvelles sommes seront allouées par le ministère. L'enveloppe d'aide aux devoirs sera reconduit et du soutien sera donné aux élèves vulnérables.

Mme Gamache: Quelles sont les différences au niveau de l'approfondissement des matières vues par les élèves de 5^e année dans le contexte de cette année et qui auront à passer des évaluations dans le but de fréquenter des institutions privées?

Rép.: Le programme complet de 5^e année a été vu. Les enseignantes ont même eu le temps de faire de la révision. Il faut cibler les savoirs essentiels (concepts avec étoiles) dans la progression des apprentissages afin de s'assurer de voir notre programme au complet. Les élèves ne seront pas pénalisés.

Mme Vaz: Le 5 mois en anglais sera fait par un spécialiste en anglais. Y aura-t-il une différence pour les élèves qui sont bilingues et les autres?

Rép.: Les enseignants font de la différenciation pédagogique et enseigne aussi par sous-groupes besoin selon les forces et défis de chaque élève.

7. Varia

Aucun point n'a été ajouté au varia.

Clôture de la séance

Il est 19 h 35.